# PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS M.R.C. DE L'ÎLE D'ORLÉANS

#### PROCÈS-VERBAL

À la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, tenue le lundi 2 décembre 2013, à 20 h à la salle municipale, située dans le centre le Sillon, 337, chemin Royal, étaient présents les membres du Conseil : Micheline Darveau, Lauréanne Dion, Michel Gagné, Jacques Drolet, Dominique Labbé et Natasha Bouchard St-Amant sous la présidence de la mairesse Lina Labbé.

Est présent également, le directeur général/secrétaire-trésorier Marco Langlois.

### ORDRE DU JOUR

- 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 2. Adoption du procès-verbal du 11 novembre 2013;
- 3. Suivi du procès-verbal;
- 4. Correspondance;
- 5. Adoption des dépenses et autorisation de paiement des comptes;
- 6. Dépôt du plan triennal d'immobilisation;
- Dépôt du registre des déclarations des membres du Conseil en vertu du Code d'éthique et de déontologie des élus de Saint-François-de-l'Îled'Orléans;
- 8. Déclaration d'intérêts pécuniaires;
- Résolution Mesure d'appariement fiscal « Montant à pourvoir dans le futur »;
- 10. Résolution Adoption du calendrier des séances ordinaires du Conseil pour l'année 2014;
- 11. Résolution Nomination du maire suppléant;
- 12. Résolution Surveillance des loisirs et de la patinoire saison 2013-2014;
- Avis de motion Adoption du règlement numéro 013-117 pour déterminer les taux de taxes de l'exercice financier 2014;
- 14. Varia
- a) MR.C.;
- b) Rapports des activités des élus;
- 15. Période de questions;
- 16. Levée de la séance.

#### Ouverture de la séance

La mairesse constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil ainsi qu'aux citoyens présents à la séance.

#### 013-111 Item 1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Natasha Bouchard St-Amant appuyée par Dominique Labbé.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

#### 013-112 Item 2 Adoption du procès-verbal de la séance du 11 novembre 2013

L'adoption du procès-verbal est proposée par Michel Gagné appuyée par Jacques Drolet.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents

### Item 3 Suivi du procès-verbal

#### Item 4 Correspondance

#### 013-113 Item 5 Adoption des dépenses et autorisation de paiement des comptes

Les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de la liste des comptes soumise par le directeur général/secrétaire-trésorier. Cette liste indique la somme de : 49 047,54 \$ en comptes payés et la somme de : 5 743,12 \$ en comptes à payer le tout pour un total de : 54 790,66 \$.

Il est proposé par Jacques Drolet appuyé par Micheline Darveau, que les dépenses figurant à cette liste soient adoptées et que le paiement des comptes soit autorisé.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites précédemment.

Marco Langlois, g.m.a.

Directeur général/secrétaire-trésorier

#### Item 6 Dépôt du plan triennal d'immobilisation

Madame Lina Labbé, mairesse dépose le plan triennal d'immobilisation 2014-2016. Item 7 Dépôt du registre des déclarations des membres du Conseil en vertu du Code d'éthique et de déontologie des élus de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

Monsieur Marco Langlois, directeur général/secrétaire-trésorier dépose le registre des déclarations des membres du Conseil en vertu du Code d'éthique et de déontologie des élus de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans.

#### Item 8 Déclaration d'intérêts pécuniaires

Tous les membres du Conseil municipal présents ont déposé leurs déclarations des intérêts pécuniaires. Et un relevé conforme sera expédié au MAMROT tel que requis par la Loi.

013-114 Item 9 Résolution – Mesure d'appariement fiscal « Montant à pourvoir dans le futur »

Attendu que les régularisations comptables qui devront être apportées aux états financiers de 2013 de la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans pour tenir compte de la nouvelle norme sur les paiements de transfert entré en vigueur en 2013, sont susceptibles d'engendrer un déséquilibre fiscal;

En conséquence

Il est proposé par Lauréanne Dion, appuyé par Natasha Bouchard St-Amant

Et

Il est résolu

Que le Conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans autorise Monsieur Marco Langlois, directeur général/secrétaire-trésorier, à inscrire aux états financiers de 2013 les affectations au poste « Montant à pourvoir dans le futur » nécessaires pour pallier ce déséquilibre, et à retraiter de la même manière l'exercice comparatif 2012. Les montants d'affectations, qui pourront être déterminés après la fermeture de l'exercice. Mais avant la date du rapport de l'auditeur indépendant qui portera sur les états financiers 2013, ne pourront pas excéder les montants du déséquilibre fiscal directement engendré par application de la nouvelle norme.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

# 013-115 Item 10 Résolution – Adoption du calendrier des séances ordinaires du Conseil pour l'année 2014

Attendu que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

#### En conséquence

Il est proposé par Micheline Darveau, appuyé par Dominique Labbé et il est résolu

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2014, qui débuteront à 20 h;

lundi 6 janvier	•	lundi 7 juillet
lundi 3 février	•	lundi 4 août
lundi 3 mars	•	mardi 2 septembre
lundi 7 avril	•	lundi 6 octobre
lundi 5 mai		lundi 3 novembre
lundi 2 juin		lundi 1 <sup>er</sup> décembre

**Qu'**un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la Loi.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

#### 013-116 Item 11 Résolution – Nomination du maire suppléant

Il est proposé par Michel Gagné et appuyé par Jacques Drolet que le Conseil municipal désigne, Madame Lauréanne Dion, conseillère au siège numéro 2 à titre de mairesse suppléante jusqu'à la séance de décembre 2014.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

# 013-117 Item 12 Résolution – Surveillance des loisirs et de la patinoire saison 2013-2014

**Attendu que** le Conseil municipal a été satisfait des services offerts par Madame Christine Dallaire pour la surveillance des loisirs et de la patinoire lors des saisons 2011-2012 et 2012-2013;

**Attendu que** dans le cas du contrat de surveillance des loisirs, le Conseil peut octroyer le contrat de gré à gré;

**En conséquence,** il est proposé par Micheline Darveau appuyé par Natasha Bouchard St-Amant et **il est résolu;** 

**Que** les services de madame Christine Dallaire soit retenus pour la surveillance des loisirs et de la patinoire saison 2013-2014, pour la somme forfaitaire de 2 400 \$ pour la saison;

Que Madame Lina Labbé mairesse et Monsieur Marco Langlois, directeur général/secrétaire-trésorier soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans le contrat confirmant l'entente avec Madame Dallaire.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

# Item 13 Avis de motion - Adoption du règlement numéro 013-117 pour déterminer les taux de taxes de l'exercice financier 2014

Lauréanne Dion donne Avis de motion qu'à une séance ultérieure sera soumis pour adoption le règlement numéro 013-117 pour déterminer les taux de taxes de l'exercice financier 2014.

#### Item 14 Varia

- a) M.R.C.;
- b) Rapports des activités des élus;

### Item 15 Période de questions

Selon les règles de régie interne du Conseil municipal, la période de questions débute à 20 h 30 et se termine à 20 h 35 pour une durée de 5 minutes.

#### 013-118 Item 16 Levée de la séance

La levée de la séance est proposée par Lauréanne Dion appuyée par Natasha Bouchard St-Amant, il est 20 h 35.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

\* En signant le présent procès-verbal, la mairesse reconnaît avoir signé toutes et chacune des résolutions y figurant.